

# Nos partenaires

---

La Coalition Eau est soutenue par trois partenaires.

## ➔ Agence Française de Développement



Etablissement public au cœur du dispositif français de coopération, l'Agence Française de Développement (AFD) agit pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud. Elle soutient également le dynamisme économique et social des Outre-mer.

Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, elle finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités.

Consulter le site : [www.afd.fr/home](http://www.afd.fr/home)



## ➔ Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères conçoit et met en œuvre la politique étrangère de la France. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'appuie sur un important réseau d'ambassades et de consulats à l'étranger qui travaillent en lien permanent avec l'administration centrale située à Paris et à Nantes.

Les priorités du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sont :

- ➔ agir dans le monde pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme ;
- ➔ promouvoir les entreprises françaises sur les marchés extérieurs ainsi que l'attractivité de la France à l'étranger ;
- ➔ contribuer à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibré de la planète ;
- ➔ assurer la présence des idées, de la langue et de la culture française tout en servant la diversité culturelle ;
- ➔ assurer la sécurité et l'administration des Français à l'étranger.

Consulter le site : [www.diplomatie.gouv.fr/](http://www.diplomatie.gouv.fr/)

## ➔ Office Français de la Biodiversité



# OFB

**OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ**

L'Office français de la biodiversité (OFB), est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité . **Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).**

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique ([loi n°2019-773 du 24 juillet](#)).

Consulter le site : [www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)